

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix, 25 francs par an.  
 » » 14 » six mois.  
 » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,  
bureau du Journal, Grande-Rue, 3.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez  
MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la  
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER  
et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 28 Août 1865

### BULLETIN.

L'escadre française, commandée par l'amiral Bouet-Willaumetz, est sortie de la rade de Brest lundi matin pour se rendre à Plymouth.

On mande de Florence que la convocation des collèges électoraux pour la nomination des députés aura lieu le 15 septembre. Les chances paraissent être, comme dans les élections municipales, en faveur des candidats modérés.

Le ministre de l'intérieur M. Lanza, a donné sa démission qui a été acceptée. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

L'Asie a apporté des nouvelles de New-York, du 17 août, que la télégraphie résumé ainsi :

On assure officiellement que M. Johnston a décidé que M. Jefferson Davis serait jugé par le jury d'une Cour civile, comme coupable de lèse-majesté.

On parle du rétablissement de l'habeas corpus et de l'abolition des Cours militaires.

On dément le bruit d'un différend entre M. Johnston et ses ministres sur la question de la reconstitution des Etats du Sud.

Le bruit court que le Président et le ministre de la guerre visiteront Richmond, et qu'ils assisteront à un conseil de généraux sur les affaires de la Virginie.

Les opérations agricoles sont suspendues dans l'intérieur du Texas.

Les ministres canadiens ont résolu d'ajourner à l'année prochaine les questions de confédération, de chemins de fer et de mesures pour la défense du pays.

Deux grandes faillites ont occasionné une vive agitation dans le public commercial de New-York, et la baisse des obligations. — L'agitation diminue.

Le traité de commerce entre la France et la Hollande sera mis à exécution à dater du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

On mande de Philippeville que les forêts brûlent sur vingt points autour de cette ville. C'est ainsi, dit un journal, que se manifeste la nationalité arabe.

J, REBOUX.

On lit dans le *Mémorial diplomatique*, sous la signature de M. Valfrey :

« La convention de Gastein soulevant des discussions assez vives parmi les principaux organes de la presse allemande, il était naturel que le gouvernement autrichien se disposât à fournir des explications complémentaires sur sa politique. Dans une circulaire récente, la cour de Vienne ferait ressortir qu'elle n'a été nulle en toute cette affaire que par un désir invariable de conciliation, et qu'avant tout, la convention de Gastein n'a qu'un caractère provisoire. L'entrée de Kiel et de Rendsbourg dans la Confédération témoigne en outre que l'Autriche a soutenu les intérêts de l'Allemagne, et qu'elle n'a sacrifié aucun de ses principes; enfin l'aboutissement des dernières négociations écarte les dangers d'une guerre entre les deux grandes puissances et l'exercice du *Condominium* assure les intérêts des duchés contre les dissentiments de la précédente administration »

On écrit de Constantinople, le 16 août 1865, au *Moniteur* :

« Le choléra paraît entrer dans une période décroissante.

« L'épidémie a jeté pendant quelque temps une grande perturbation dans les transactions commerciales, les paiements ont été suspendus et les magasins presque tous fermés.

« Une panique peu justifiée par les proportions du fléau s'était emparée de presque toutes les classes de la population, et l'on a vu dans cette occurrence se produire de tristes faiblesses. On sait que le commandant et le médecin d'une frégate venue d'Alexandrie trompèrent le conseil de santé de Constantinople et obtinrent la

libre pratique alors qu'ils avaient à bord des matelots malades du choléra. Quelques personnes rejettent la responsabilité de ce fait sur un pacha mort maintenant qui se trouvait à bord de la frégate, et qui, pour débarquer sur le champ, n'aurait pas craint d'exiger des officiers cette infraction aux règles de la quarantaine.

« Les conséquences de cette imprudence ne tardèrent pas à se produire. Après être resté pendant quelques jours dans l'hôpital où avaient été déposés les matelots malades, le fléau éclata dans les quartiers environnants et se propagea en peu de temps dans toute la ville et dans les villages du Bosphore. La première terreur qui s'empara des habitants fut indicible. Ils émigrèrent sur les montagnes environnantes, restant sans abri et exposés à toutes les intempéries. On vit alors subitement s'effacer les rivalités religieuses et les haines de castes, fait étrange et sans précédent dans les annales de l'histoire orientale.

« Le gouvernement, pris au dépourvu par la marche ascendante du fléau, s'empressa de décréter une quarantaine de dix, puis de vingt-deux jours, malgré les observations du conseil de santé et de l'intendance militaire, qui défilait déjà des patentes brutes aux navires en partance. Les mesures contradictoires et autres expédients imaginés en toute hâte n'arrêtèrent en rien les progrès de l'épidémie. Tout manqua à la fois : hôpitaux, comités de secours, médecins et remèdes. Le grand vizir montra de l'énergie, et du zèle, peu secondés, ses efforts n'aboutirent qu'à la création d'un comité bien impuissant en face des difficultés qui surgissaient de toutes parts. Le nombre des médecins de Constantinople est considérable, mais, malheureusement, dès que l'épidémie s'aggrava, la plupart d'entre eux quittèrent la capitale; le chef religieux de la communauté grecque lui-même quitta le patriarcat avec une partie de son clergé.

« A côté de quelques exemples de courage impassible et de patience résignée donnés par les musulmans et les grecs, on a vu ici plus d'une scène affligeante : des parents abandonnant sans secours leurs enfants malades, des fils chassant de leur maison leur mère atteinte du choléra, des mourants tués à coups de pierre tandis qu'on les transportait aux ambulances.

« Activée par l'entretien defectueux des ci nétaires, par le détestable régime et par la malpropreté des populations, l'épidémie aurait pris un caractère encore plus in-

tense si Constantinople ne se trouvait placée dans des conditions topographiques exceptionnelles. L'épidémie, après avoir atteint un chiffre assez élevé, diminua rapidement depuis quelques jours. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres 28 août,

Le *Times*, dans un article de fond, dit que les Anglais iront demain, par centaines de mille, saluer la flotte française à Portsmouth.

Le *Morning-Post* dit que la réunion des deux flottes est une preuve de l'alliance des deux pays et que les dangers qui pourraient menacer l'Angleterre seraient aussi une menace pour la France.

L'office Reuter croit savoir que la Prusse et l'Autriche sont tombées d'accord sur les points suivants comme devant former les bases d'une solution future de la question des duchés :

L'Autriche et la Prusse reconnaissent le traité de paix de Vienne comme la seule base de la solution définitive de la question. Les deux puissances, aussitôt qu'une entente mutuelle sera obtenue, constitueront un tribunal qui aura à décider sur la question de succession.

La Prusse se charge de la défense des duchés. Quello que soit la solution future de la question de succession les forces militaires des duchés seront placées sous les ordres de la Prusse.

Florence, 28 août.

Le ministre de l'intérieur, M. Lanza, a donné sa démission, qui a été acceptée. — Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

Brest 28 août,

L'Océan annonce que l'escadre française sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumetz, est partie ce matin, à 6 heures et demie, pour Plymouth. La *Reine Hortense*, ayant à bord le ministre de la marine, accompagné l'escadre.

Suez, 27 août.

Le *Tigre*, des Messageries Impériales vient d'arriver avec les mailles de l'Inde de la Chine, 115 passagers et 6,101 colis dont 1380 balles de soie par Marseille et 4580 balles pour Londres.

On a de bonnes nouvelles des paquebots des Messageries Impériales rencontrés par le *Tigre*, savoir : le *Dunlop*, parti de Saigon pour Kong-Kong, le *Dupleix* à Singapour, l'*Alphée* à Pointe-de-Galles et l'*Ecy-marnhe* à Périm.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 28 août 1865.

Il se fait un certain bruit autour de la brochure publiée de Sancerre, par M. le comte de Montalivet sur la décentralisation. Cet écrit, a été adressé, de même que les *varia*, aux présidents des conseils généraux. Il traite spécialement des rapports financiers entre l'Etat et les départements. M. de Montalivet voudrait que les dettes provinciales et communales fussent mises, pour le passé, à la charge de l'Etat, sauf à prévenir désormais les engagements intempestifs.

La commission instituée par M. le ministre des travaux publics et de l'agriculture pour étudier l'épizootie anglaise et en prévenir l'invasion en France, a tenu hier sa première séance, sous la présidence de M. Monny de Mornay. Il résulte des rapports transmis par MM. Bouley et Reynal; professeurs à l'école d'Alfort, qui son, en mission en Angleterre et en Allemagne que le fléau est tout local et climatique.

Le Prince Napoléon part demain pour Prangins. Il est au moins incertain que S. A. I. doive se rendre à Fontainebleau avant de continuer sa route vers Lyon et Genève.

On annonce comme devant arriver prochainement à Marseille une nouvelle ambassade japonaise, composée de six personnages qui occupent un rang élevé à la cour du Taïcoun. Cette ambassade serait chargée d'une mission spéciale auprès de la cour des Tuileries.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 30 AOUT 1865

— N° 30 —

### LE ROMAN

D'UN

## HÉRITIER

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XI.

L'AVEU.

(Suite.)

Je la regardais avec une douloureuse émotion, cherchant en vain dans mon esprit abattu, quelques paroles efficaces pour la consoler.

Un instant après, elle se releva par un soudain effort, et me dit : « Ecoutez, M. Mazerolle, toute cette nuit, ne pouvant dormir, j'ai formé un projet que je vais vous confier, et que vous pourrez, j'espère, exécuter. Ces 400,000 francs que j'ai reçus pour mes bois et que je comptais emporter à mes enfants, ils sont là. Pour

rien au monde, ici, je n'y aurais touché. C'est l'héritage de mon fils, le seul, peut-être, que les décrets de confiscation ne permettront de lui laisser. Prenez cette clé, ouvrez cette armoire. Là..... bien..... Vous voyez cette cassette en chêne. Elle renferme mon dernier trésor. Emportez-la, cachez-la dans votre demeure, et tachez de la faire parvenir à mes enfants, non tout d'une fois, cela serait trop difficile, sinon impossible, mais par parcelles successives. Je ne vous demande point un reçu de ce dépôt. Quand je serai morte, les agents du pouvoir révolutionnaire ne manqueront pas de venir fouiller tous les coins et recoins de ma maison. S'ils trouvaient ce reçu, tout serait perdu. C'est un secret entre vous et moi. Personne, ici, ne sait que j'ai cette somme, et le maître de forges qui me l'a comptée, doit supposer qu'elle est expédiée depuis longtemps en Allemagne. D'ailleurs, il se garderait bien de parler de notre transaction. Il serait poursuivi et arrêté pour avoir remis tant d'argent à un aristocrate. Le ciel donc est seul témoin du service que je vous demande. Mais j'ai pleine confiance en vous. Vos parents ont été débraves et fideles serviteurs; vous êtes, j'en suis sûre, brave et fidèle comme eux. Allez maintenant. Pour ne pas rencontrer les domestiques qui sont probablement dans l'antichambre, passez par cette porte qui s'ouvre sur l'escalier du jardin; de là, vous pourrez

rentrer chez vous, sans que personne vous voie. Allez; j'ai le cœur soulagé, quand j'ai su que ce dépôt est à l'abri de toute perquisition, et je mourrai plus tranquille.

Voilà, monsieur le curé, ce qu'elle me dit, cette pauvre mère. Voilà ce qui rend mon manque de foi plus honteux, et mon crime plus exécrable.

Je sortis par la porte qu'elle m'avait indiquée, et j'allai enfouir son trésor au fond de ma cave. Elle devint en effet, plus calme, quand elle sut qu'il était en sûreté. Comme elle avait la parole plus libre et les mouvements plus aisés, on aurait même pu croire à une amélioration dans sa santé. Ce n'était qu'un de ces moments de trêve qu'on remarque souvent à l'approche de la dernière heure; un de ces répités que la Providence semble accorder aux malades, tout exprès afin de leur donner le temps d'achever leurs préparatifs de départ pour le grand voyage. Un soir, tandis que j'étais encore seul, près d'elle, soudain, elle fut resaisie d'une de ces crises nerveuses auxquelles, plus d'une fois déjà, elle avait failli succomber : « Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle; Louis, Jeanne!... puis un râlement, puis un long soupir, et lorsque les domestiques accoururent à mes cris, elle était morte.

Bien que je dusse m'attendre depuis plusieurs mois, à cette catastrophe, j'en fus profondément affecté. Elle m'enlevait mon unique protectrice, et pour ainsi dire,

ma seconde mère. Les paysans aussi la regrettaient. Ils l'aimaient, et par leur adroit langage, dès qu'on les interrogeait à son sujet, ils n'avaient pas peu contribué à écarter d'elle toute persécution. Mais, ainsi qu'elle l'avait prévu, immédiatement après sa mort, sa maison fut envahie et fouillée par les agents du pouvoir révolutionnaire qui, sans doute, y cherchaient quelque trace de conspiration. Ils trouvèrent, dans un portefeuille, les lettres de son fils et de sa belle-fille, qu'elle n'avait pu, malgré toute sa prudence et ses prévisions, se résoudre à déchirer. Déjà, M. le baron de Saulnes était inscrit, avec sa jeune femme, sur la liste des émigrés, ses biens furent vendus à l'enchère; son château démolit, ses jardins transformés en champs de pommes de terre. Mon père m'avait laissé quelques économies, avec lesquelles j'achetai la petite maison que j'habitais et je restai là, jeune, tout seul, sans emploi, ne sachant que devenir.

Je désirais accomplir le dernier vœu de ma bonne maîtresse, et souvent, dans ma solitude, je formais le projet d'aller rejoindre ses enfants, et de leur remettre le dépôt qui m'était confié. Mais je ne connaissais personne qui pût m'aider à accomplir cette loyale résolution, et je me sentais tout déconcerté dans mes combinaisons, par la difficulté de me procurer un passe-port pour l'Allemagne, par la

Crainte d'être arrêté à la frontière, et conduit en prison.

La plupart de ceux dont le nom est inscrit en caractères de sang dans les annales de la Terreur, ne présentaient nullement, j'en suis sûr, jusqu'au jour où ils étaient quand ils se jetaient dans le mouvement révolutionnaire. Le tourbillon les avait emportés; la peur les avait saisis. Un effroyable vertige avait bouleversé leur raison. Ils ont été envoyés à l'échafaud d'innocentes victimes, dans l'espoir de se soustraire eux-mêmes, par là, à une mortelle sentence. Ils ont couronné les hordes fanatiques qu'ils ne pouvaient plus réprimer.

Ils sont devenus féroces par lâcheté. C'est par lâcheté aussi que j'ai commis mon crime.

Quelques mois après la perte de sa mère, M. de Saulnes me fit parvenir, je ne sais par quel moyen, une lettre touchante, et je n'osai lui répondre. On disait que la Convention menaçait de la peine de mort quiconque entretiendrait des correspondances avec les émigrés, et tenterait de leur envoyer quelques secours. M. de Saulnes m'écrivit une seconde fois, avec une affectueuse bonté, me disant qu'il n'avait point offensé de mon silence, qu'il savait à quel danger je m'exposais en essayant de lui répondre, mais que je pourrais échapper à ce danger, en portant, ou en faisant remettre par une personne sûre, ma lettre à la poste de Luxembourg.